

Région du Sud - Ouest,
Service du Matériel et de la Traction

303LM 1918

(1944)

Liste des agents déplacés, réintégrés
dans leur ancienne résidence -

Liste des agents déplacés rentrés
à leur ancienne résidence

Nom & prénom	emploi	résidence	nouvelle résidence	
Fix François	ouvrier	D ^t . Severac	Ent. Perig ^t . GR	1.10.44
Maurel Louis	-	-	Atel. Perig ^t .	
Vialas Jean	-	-	Ent. Périgueux GR	1.10.44
Couffignal René	Cond. elect	-	D ^t . Brive	1.10.44
Taupin Daniel	ouvrier	-	Atel. Tours	1.10.44
Chauvin René	-	-	Simoges	10.10.44
Morin Gabriel	-	-	Atel. Tours	1.10.44
Prout Robert	-	-	Atel. Tours	1.10.44
McKueton Maurice	-	-	Ent. Tours	
Dannae Paul	manœuvre	-	D ^t . Toulouse	1.9.44
Perrin René	ouvrier	-	D ^t . Vézère	1.9.44
Bessaudou	ouvrier	D ^t . Argentan	Atel. dep. Vézère	
Rodier Théodore	exped ^r .	Ent. Aubrais	Ent. Béziers	1.10.44
Fonteraille Joseph	élève mécan.	D ^t . Montauban	D ^t . Narbonne	
Boudeau Henri	visiteur	Ent. Ussel	Ent. Bordeaux B ^{de}	
Sacrot Georges	ouvrier	D ^t . Tournemire	Atel. Bordeaux	1.10.44
Maurel René	ouvrier	Severac	Severac	
Denis Roger	man.	D ^t . Severac	Atel. Tours	1.11.44
Leisner Louis	ouvrier	D ^t . Severac	D ^t . Narbonne	1.9.44
Guillon Joseph	man.	D ^t . Murat	M ^m . St. Pierre	1.10.44
Jacob Ernest	man.	D ^t . Severac	D ^t . Carcassonne	1.10.44
Laudebat François	Elève c. elect	D ^t . Severac	D ^t . Pau	1.10.44
Extrat Paul	ouv. spec.	D ^t . Blois	At. Béd ^t	21.8.44
Pomes Clément	C. E	D ^t . Narbonne	D ^t . Montéjean	1.11.44
Bonnet Marcel	C. R	D ^t . Tournemire	D ^t . Angoulême	1.11.44
de Gironde Marins	C.B.O	D ^t . Castels	D ^t . Capdenac	14.10.44

Laurença	Emile	chauff. rt.	St Ussel	St. Coulons	
Valade	Julien	clav. mec.	St Murat	St Perpinet	1.12.44
Laurensan	Georges	C. E.	St Argentan	St Bort St Jean	
Brandely	Jean	C. R.	St Sulpice	Bort	1.1.45
Douens	Martin	manœuvre	St Bourgo	St Orleans	7.2.45
Choloux	Maurice	vesiteur	Euh Bedaroux	Euh Couhan	1.3.45

Pl/JF

Béziers, le 2 Mars 1945

VII-PL.

Monsieur le Chef du Service
du Matériel & de la Traction
(Division du Service Général
Personnel PA)

AMNISTIE

(Exécution de la lettre PA 2 du 18.10.44)

J'ai l'honneur de porter à votre
connaissance que le visiteur CHOLOUX
Maurice, de l'Entretien de Bédarieux, a
été muté à l'Entretien de COUTRAS le
1.3.45.

Cet agent avait été déplacé de Cou-
tras à Bédarieux le 25.4.40 pour des mo-
tifs étrangers à son activité profession-
nelle.

L'INGENIEUR C.A.M.T.

6 MAR. 1945

Service Général (Personnel)

Caruso

M me Mantelet
me rendre après avoir
pris note Kf

Prinnot
au BM
Kf

Carré bulle écr. 8 k. - 200.000 ex. in-8°. - Toulouse. Imp. Régionale. - 63120-7-14.

Mod. 1362 (Avril 1932)
N° de N° 7465

PA 2

CHÉMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

MATERIEL & TRACTION
27 FEV. 1945
Service (Materiel) (Traction)

MATERIEL & TRACTION
REÇU
24 FEV. 1945
Service (Materiel) (Traction)

FICHE remplaçant un état NÉANT

Désignation du Service ou du Bureau destinataire de la fiche

Date pour laquelle l'état est demandé

Timbre de l'Arrondissement ou de la gare expéditrice de la fiche

Division de Service Général
PA 2

à partir de chaque semaine

1^{re} A. H. T.
Orléans

Numéro et titre complet du modèle que cette fiche remplace

Modèle N° Agents à l'égard desquels des mesures d'exclusion ont été prises depuis l'armistice pour des motifs étrangers à leur activité professionnelle.

Couple Rendu des réintégrations prononcées (Application des lettres PA' des 6.10. et 18.10.44)

NÉANT

Nota : le manuscrit DOUENS Maxime du dépôt de Boulogne a depuis long temps été au dépôt de Caen le 4.2.45

Orléans le *21* *2* *1945*
L'Ingénieur C. A. H. T.

W. B. ...

TOURS, le 25 Janvier 1945

Ap -

- Ateliers de TOURS et Magasin Général de St-PIERRE-des-CORPS

Compte rendu des réintégrations prononcées et relevé des agents antérieurement déplacés et réintégrés à leur ancienne résidence de leur choix.

Suite aux lettres PA.2 des 6 et 18.IO.44.

PROUST Robert- OSP.AJO (Signalé sur notre état du 3.II.44 en
) situation de blessure en service, a re-
(pris son service le 1.I.45.
) Venu du Dépôt de Sévérac-le-Chateau

TRANSMIS à Monsieur le Chef du Sce du Matériel et de la Trac-
tion
Division du Service Général PA.2

L'Ingénieur adjoint des ateliers,

W. Gaudin

BRIVE, le 18 janvier 1945

IV-e-

DIVISION DU SERVICE GENERAL PA2

-AMNISTIE-COMPTES RENDUS-

Suite aux lettres PA2 des 6 et 18.10.44

d) RELEVÉ DES AGENTS ANTERIEUREMENT DEPLACES ET REINTEGRES A LEUR ANCIENNE RESIDENCE OU A UNE RESIDENCE DE LEUR CHOIX

Nom et prénoms	!Emploi!	Résidence!	Etab. où l'agent!	Date de!	Eta-
	!	!	!a été déplacé	!retour!	blissement
BRANDELY Jean	!Chauf.!	Bort	!St Sulpice	!1.1.45!	Bort
	!de Rte!		!	!	!

Pas d'autre modification aux comptes rendus précédents-

L'INGENIEUR/CHIEF D'AMT.



21/20

S.N.C.F.

Bordeaux, le 29/12/1944

Région du Sud-Ouest

Matériel et Traction

5^e Arrondissement

Vp

Monsieur l'INGENIEUR CAMT
à ORLEANS

AMNISTIE.-

Suite à votre transmission du 23 décembre 1944 de la demande de réaffectation à son ancienne résidence (dépôt de Bordeaux-St-Jean) du conducteur électricien LAURENSAN Georges, du dépôt d'Argenton.

Je n'ai pas d'objections à ce que satisfaction soit donnée à cette demande de mutation que je vous prie de bien vouloir réaliser le plus tôt possible.

L'INGENIEUR C.A.M.T.,

COPIE transmise à Monsieur le CHEF DU SERVICE du Matériel et de la Traction (Division du Service Général - PA2).

Il s'agit du conducteur électricien LAURENSAN, du dépôt de Bordeaux-St-Jean, déplacé pour motif d'ordre politique le 1.8.40 au dépôt d'Argenton.

COPIE à :
dépôt de Bx-St-Jean
"Planus"

Bordeaux, le 29/12/1944
L'INGENIEUR C.A.M.T.,


Argenton le 13 décembre 1944

MINUTE

Monsieur l'Ingénieur,

Comme suite à la lettre P 11-62 du Sce Central et au complément à la lettre PA2 du 2.10.44, relative à la réaffectation à leur ancienne résidence des agents déplacés, j'ai l'honneur de vous soumettre ma réintégration à la résidence dans laquelle j'étais affecté avant que je n'ai eu à subir les conséquences de l'application du décret portant sur la dissolution du parti communiste.

En 1940 j'étais au dépôt de Bordeaux St-Jean; au début de mai je fus rayé de l'affectation spéciale et incorporé dans un régiment d'infanterie. A ma démobilisation, je dus faire une demande de réintégration dans la SNCF et lorsque je fus rappelé j'étais muté au dépôt d'Argenton.

Il est probable que vous êtes en possession de mon dossier. Du fait que les sanctions qui m'ont été infligées ne sont pas consécutives à une faute professionnelle, il serait logique que vous solutionniez la question dans un sens favorable.

Recevez, Monsieur l'Ingénieur, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

LAURENSAN Georges
conducteur électricien
dépôt d'Argenton s/Creuse

Transmis à M. l'Ingénieur CAMT à Orléans
Argenton, le 13.12.44
Le Chef de Réserve,

Transmis à M. le Chef du Service MT
Division du Sce Général PA2
pour suite à donner (application des dispositions du § II
de la lettre PA2 du 6.10.44)
Orléans, le 15.12.44
L'Ingénieur CAMT

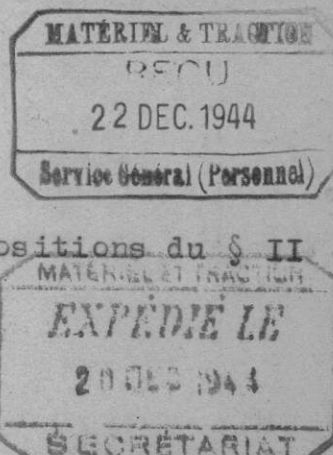
....

PA2- Arrondissement d'Orléans

En application du 2° § du 5°) de la lettre AMNISTIE PA2 du 18.10.44, ~~il~~ vous appartient de décider vous-même de la réaffectation à son ancienne résidence (dépôt de Bordeaux) du conducteur électricien LAURENSAN déplacé à Argenton sur Creuse.

Paris le décembre 1944
LE CHEF DE LA DIVISION
DU SERVICE GENERAL

Signé : PESEZ



Toulouse, le 12 décembre 1944

MINUTE

Monsieur le Chef de la Division
du Service Général
PARIS

- AMNISTIE-MUTATION -

Suite à votre lettre PA 2 du 27 novembre 1944, le chauffeur de route TAURINYA Emile ayant pris son service au dépôt de TOULOUSE, j'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien nous adresser copie des instructions que vous devez donner à l'AMT à MONTLUCON, afin de régler rapidement la situation de cet agent.

LE SOUS-INGENIEUR CHARGE DU DEPOT
DE TOULOUSE

.....

BUREAU DU PERSONNEL

EXPÉDIÉ LE

18 DEC 44

PA2

2 p.j.

AMT de TOULOUSE

La situation de TAURINYA est à régler suivant les dispositions de la lettre P.1259 jointe à lettre PB2 du 22.11.44.

Ci-joint copie de la lettre adressée à Montluçon et de la note fournie par le dépôt d'Ussel sur la situation de cet agent.

Paris, le décembre 1944
LE CHEF DE BUREAU PRINCIPAL
(PERSONNEL)

D

14 ans
pour motif
agent au
départ de
Traction
14-11-44

- 3 pièces -

Division de la Traction	
N° 152.00/44	
Date	Pièce

PA

TRANSMIS à M. le Chef du service
du Matériel et de la Traction
Division du Sec Général - PERSONNEL PA -

Une lettre de réclamation du chauffeur de route TAURINYA Emile du dépôt d'Ussel, relative à la situation qui lui a été faite du fait de son action politique et de l'occupation du pays par les allemands.

Le dépôt d'Ussel expose dans sa transmission les points essentiels de cette réclamation.

A

Le retour de cet agent à son ancienne résidence peut se faire immédiatement. Toutefois comme il s'agit d'un agent de conduite, je laisse le soin à la Division de la Traction, que vous voudrez bien saisir, de prescrire cette mutation.

Quant aux autres points, je vous laisse le soin de donner la suite utile.

J'ajoute que pour E nous avons déjà reçu des réclamations analogues que nous avons résolues négativement.

Montluçon le 9 Novembre 1944
L'INGENIEUR CHEF D'ARRONDISSEMENT
DU MATERIEL ET DE LA TRACTION

21 NOV 1944

MATERIEL & TRACTION

RECU

13 NOV 1944

Service

14 NOV 1944

Remis à la décision de
Monsieur Rion pour ce qui
concerne "A".

14. 11. 44

26
TRANSMIS à
Monsieur l'Ingénieur C.A.M.T.
MONTLUÇON

Lettre du CEFU TAURINYA Emile du Dépôt d'USSEL qui demande que la situation qui lui a été faite pendant les hostilités soit examinée en vue de réparation, dans certains cas, du préjudice causé.

Les réclamations de cet agent paraissent se porter sur les points suivants :

A) - PERIODE DE MOBILISATION

(du 7 Juillet 1940 au 15 Juin 1941)

Cet agent a touché l'allocation différentielle de solde.

Il semble que rien de particulier ne paraisse devoir être retenu durant cette période sur la situation de l'agent.

B) - DEPLACEMENT D'OFFICE DU DÉPÔT DE TOULOUSE A CELUI D'USSEL EN JUIN 1941

✓ Déplacement consécutif à son attitude politique.

Les frais de changement de résidence et de déplacement pour manque de logement n'ont pas été payés à cet agent.

Il en demande aujourd'hui le paiement.

C) - PREJUDICE PARTICULIER SUBI PAR CETTE MUTATION

X Perte des avantages qu'il disposait au dispensaire de TOULOUSE pour soins à son fils gravement malade (maladie chronique)

Envoi de ce dernier en SUISSE pour traitement.

D) - ABSENCE SUITE ENCAPCERATION PAR LA POLICE FRANÇAISE du 19.3.42 au 19.5.42

X Perte totale du salaire durant cette période.

Un secours de 800 frs a été payé à la femme de l'agent le 1.4.42.

TAURINYA demande le paiement de sa solde durant cette période d'absence de 2 mois.

E) - ABSENCE POUR MALADIE DUFANT LA PERIODE DE LIBERATION

X TAURINYA déclare que, craignant d'être arrêté par les allemands pendant la période de libération, afin de ne pas voir inquiéter sa famille, il avait dû se résoudre à prendre un bulletin d'arrêt pour maladie du 10.6.44 au 10.9.44 période de 3 mois pendant laquelle il a rejoint une formation F.F.I.

Il demande que cette période d'absence soit sans influence sur ses congés et sur sa gratification annuelle.

TAURINYA a assuré au Dépôt d'USSEL un service satisfaisant.

LE CHEF DE DÉPÔT.

USSEL le 7/11/44

Brive, le 8 décembre 1944

IV-9-

DIVISION DU SERVICE GENERAL - PA 2

- AMNISTIE - COMPTE RENDU -

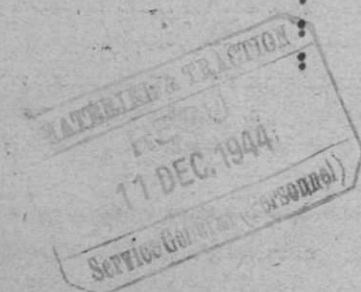
(suite aux lettres PA2 des 6 et 18.10.44)

d - Relevé des agents antérieurement déplacés et réintégrés à leur ancienne résidence ou une résidence de leur choix.

Noms et prénoms	Employ	Résidence	Etablist où l'agent a été déplacé	date du retour	Etablis- sement
VALADE Julien	El. Moien	D ^t Périg ^x	D ^t Murat A été nommé mécanicien de route à cet Etablist	1.12.44	D ^t Périgieux

Pas d'autre modification aux comptes rendus précédents.

L'INGENIEUR CHEF D'A.M.T.



Paris, le 13 NOVE 1944

PR

AMT BRAIVE

CHANGEMENT DE RESIDENCE

2 PJ

Suite à sa transmission du 6.10.44
de la demande de changement de résidence et
jointe du Chef de brigade d'ouvriers de
GIRONDE.

Je vous prie de muter dès mainte-
nant au dépôt de Paris, le chef de brigade
d'ouvriers de GIRONDE Marius, du dépôt de
Capdenne, qui avait été muté d'office au dé-
pôt de Castres le 14.10.40

LE CHEF DUSERVICE
DU MATERIEL ET DE LA TRACTION,

Signe : BAROIS

Copie pour:
AMT ORLEANS
Am.D.

(M. Suard)

15 NOV 1944

Madeleine Juchault
14. 11. 44
M. Suard

AG/Ps Béziers le 22-9-44

PA2

VII-d-.139.00 A.M.T. de TOULOUSE
BORDEAUX

CHANGEMENT DE RESIDENCE.

Les agents ci-après désignés ont
demandé à réintégrer leur ancienne rési-
dence :

LAUDEBAT François, conducteur électricien
à PAU,

LACROIX Georges, ouvrier à BORDEAUX.

J'ai l'honneur de vous demander
de bien vouloir me confirmer que vous
n'avez pas d'objection à ce que nous pro-
cédions immédiatement à ces mutations.

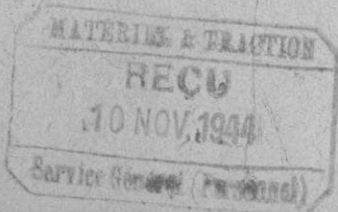
L'INGENIEUR C.A.M.T.

Copie à M.le Chef du Service du Matériel
et de la Traction (Division du Sce
Général-Personnel).

A titre de renseignement.

L'INGENIEUR C.A.M.T.

Caruso



Paris, 18

6 NOV 1944

FB

MT TOURS

MUTATION D'AGENT

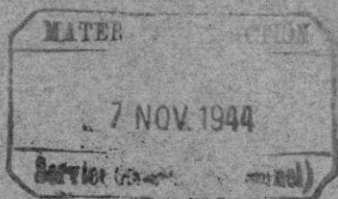
Suivre à sa lettre MT pl.130.05, du 19 octobre écoulé, relative à la mutation de l'ouvrier MURTON, du dépôt de Séverac.

Je n'ai pas d'objection à ce que MURTON soit muté à l'entretien de Tours, au lieu du dépôt comme il était prescrit par sa lettre FB du 11.10.44

~~LE CHIEF DU SERVICE M.T.~~
~~LE CHIEF DE LA DIVISION~~
DU SERVICE GENERAL

Signé PSEZ

COPIE pour Ag.
PAZ. D.R.



Madame Fichard

6.11.44

[Signature]

gal 2.11

Paris, le 3 novembre 1944

PB

Arrondissement NT TOULOUSE

CHANGEMENT DE RESIDENCE

Suite à sa transmission du 29.9.44 concernant la demande de changement de résidence de l'élève mécanicien PONTARAILLE, Joseph.

Je vous prie de réaffecter dès maintenant au dépôt de Marbonne, l'élève-mécanicien PONTARAILLE Joseph, du dépôt de Montauban, où il avait été muté le 7.12.41.

LE CHEF DU SERVICE
DU MATERIEL ET DE LA TRACTION

Signé : BAROIS

Copie pour arrt NT BEZIERES
Am- D

(Mr Lucard)

Madame Fubault
7 11.44
Barois

BEZIERS, le 12 Septembre 1944

VII-4-139.05

25 OCT 1944

SECRÉTARIAT

DEPOT DE SEVERAC,

MUTATION DE L'OUVRIER TEISSEIRE Louis
du Dépôt de SEVERAC, au Dépôt de NARBONNE

L'ouvrier TEISSEIRE Louis, du dépôt de SEVERAC,
est à muter, sur sa demande et à ses frais, au Dépôt
de NARBONNE, à compter du 1er. *Octobre* 1944.

L'INGENIEUR C.A.M.T.

COPIE au Dépôt de NARBONNE.- A titre d'avis.

COPIE à Mr. le Chef du Service du Matériel et de
la Traction, Division du Service Général AM.

L'INGENIEUR C.A.M.T.

Makem Jubaill
26.10.44

Manu

Serr

Paris, le

11 OCTO 1944

FB

MT BRIZIER

MATÉRIEL ET TRACTION
REÇU

11 OCT 1944

SECRÉTARIAT

CHANGEMENTS DE RESIDENCE

Suite à sa lettre VII.d.130.05 du 22
septembre 1944

M. le Chef du Service
Je vous confirme que ~~je n'ai pas~~
d'objection à ce que vous procédiez immédiatement
aux mutations des agents du dépôt de
Séverac désignés ci-après:

aux AT. de Tours de l'ouvrier spécialiste
PROUST ROBERT et des ouvriers MORIN Gabriel
et TAUPIN Daniel

au dépôt de Tours de l'ouvrier MUECH Maurice
à l'entretien de Périgueux, des ouvriers FLY
François et VIALAS Jean

aux AT. de Périgueux, de l'ouv. MAUREL Louis
au dépôt de Brive, du conducteur électricien
COUFFIGNAL Aimé.

à Limoges de l'ouvrier CHAUVIN René

LE CHEF DU SERVICE
DU MATÉRIEL ET DE LA TRACTION,

Signé : PEGIBET

COPIE pour
MT TOURS. BRIVE
M. PA2. D.E.F.

M. le Chef du Service
Le 10 10 44
Paul

Béziers, le 5 Octobre 1944

VII-a-139.05

DEPOT DE SEVERAC

L'ouvrier CHAUVIN René est à muter immédiatement au dépôt de Limoges.

Cette mutation aura effet du 1.10.44
La liasse 6 PJI sera établie.

l' Ingénieur C.A.M.T.

Copie à M. le Chef du Service du Matériel et de la
Traction (Division du Service Général - Personnel)
à titre de compte rendu.

l' Ingénieur C.A.M.T.

Am 4
PA2

Vu à PB
9.10.44
RL

Nadreau
Cm p... note
10/10/44
Nadreau

Béziers, le 5 Octobre 1944

VII-a-I39.05

DEPOT DE TOUTENMIEN

L'ouvrier LACROIX Georges est à muter immédiatement aux ateliers de Bordeaux.

Cette mutation aura effet du 1.10.44

La liasse 6 P31 vous sera adressée ultérieurement.

1' Ingénieur C.A.M.T.

Copie à M. le Chef du service du Matériel et de la Traction (Division du Service General - Personnel)
à titre de compte rendu.

1' Ingénieur C.A.M.T.

Copie à M. 1' Ingénieur Chef des ateliers de Bordeaux
(suite à sa lettre Ap.100.06 du 29.9.44)

1' Ingénieur C.A.M.T.

Am H
BX2

Vu: PB
9.10.44
M

M. J. J. J.
Reçu par
10.10.44

Mutations (reintegration)

Agents du dépôt de Severac
reintégré à leur ancienne résidence

Fix François	ouvrier	Etchel Perquere GR
Maurel Louis	—	Atel. Pimoy
Vialas Jean	—	Ente Perquere GR
Couffignal Anne	C.E	# Bruc
Caupin Samel	ouvrier	Atel. Tous
Chaurin René	—	limoy
Morin Gabriel	—	Atel. Tous
Proust Robert	—	Atel. Tous
Mueton Maurice	—	Def. Tous

Accord de M. Cardon
du 2. 10. 44

Lettre transmise à D pour faire le nécessaire
le 3. 10. 44

B.-



PARIS, le 12 septembre 1944

A.M.T. ORLEANS

- Concernant l'ouvrier BESSAUDEU, détaché au dépôt de Paris -

(Suite à la note PB du 21 juin 1944)

L'ouvrier BESSAUDEU, du dépôt d'ARGENTON, utilisé provisoirement au dépôt de PARIS, est à remettre immédiatement à la disposition de l'atelier de dépôts de VITRY, établissement auquel il était affecté antérieurement.

LE CHEF DU SERVICE
DU MATERIEL ET DE LA TRACTION

Signé : CARDON

Copie pour ~~MM. P. DRIE~~

- dépôt de PARIS
- atelier de dépôts de Vitry
- Am

Madame Dubouché
Jein jeun not el d'au
copie P. A. 12.9.44

Bessaudon

oum

St. Argenton

Mlle

a

Vely

lettre remise à M^{lle} Verin

5. 10. 44

BEZIERS, le 2 Octobre 1944

VII-d-139/05

DEPOT DE BEVERAC,

MATÉRIEL ET TRACTION
REÇU

7 OCT 1944

SECRÉTARIAT

Il y a lieu de muter immédiatement à l'Entretien de PERRIGUEUX les ouvriers FIX François et VIALAS Jean, de votre Dépôt.

Ces mutations seront effectuées à compter du 1/10/44.

La liasse 6731 sera établie.

L'INGENIEUR C.A.M.T.

COPIE à Mr. le Chef du Sec. Matériel et Traction (Division du Service Général). - A titre de compte rendu.

COPIE à Mr. l'Ingénieur CAMT à BEZIERS. - Suite à sa lettre IV-e- du 27/9/44.

COPIE au Chef d'Entretien de PERRIGUEUX.

L'INGENIEUR C.A.M.T.

Am
6.10.44

Madame Fubault
9.10.44

[Signature]

[Signature]

Paris, le

- 5 OCTO 1944

PB

AMT MONTLUÇON

CHANGEMENT DE RESIDENCE

3 PJ

Suite à sa transmission ci-jointe du
9 août 1944, concernant le visiteur BOUDEAU

Je vous prie de réaffecter dès maintenant à l'entretien de Bordeaux-la-Bombe, le visiteur BOUDEAU Henri, de l'entretien d'Ussel, qui a donné satisfaction dans son service depuis son déplacement à Ussel, le 1. 11.40

LE CHEF DU SERVICE
DU MATERIEL ET TRACTION

Signé: GARDON

COPIE à
AMT BORDEAUX. Am. E

Madame Fubault
6. 10. 44
[Signature]

PA2
AMNISTIE

Paris, le 6^{nov.} Octobre 1944

Monsieur le Chef du Service
du Matériel et de la Traction de
la Région SUD-EST

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint
une lettre de l'élève-mécanicien TOURTIN Emile
du dépôt de Cahors, ex-agent de votre Région au
dépôt de Nîmes, par laquelle il sollicite en
application de la loi d'amnistie, sa réintégra-
tion au Dépôt de Nîmes.

du Sud-Est
TOURTIN, révoqué le 16-12-38 à la suite de
la grève du 30.II.38, a été réadmis au dépôt
de Cahors le 19-6-39.

Le 4.I2.41 cet agent a été de nouveau li-
cencié par application de la loi du 20.I0.40;
il a été réadmis le 25.I.43.

Nous n'aurions pas d'objection à ce que
satisfaction soit donnée à la demande de TOURTIN
Par ailleurs, TOURTIN sollicite sa mise en dis-
ponibilité pour fonctions syndicales à compter du
16.9.44. Nous faisons le nécessaire. (Précisions
demandées par votre lettre Ac du 8/11)

LE CHEF DU SERVICE
DU MATERIEL ET DE LA TRACTION

Copie pour l'A.M.T. BRIVE

Signé : BARRIS

- D - Ac - PB

Paris le 13 nov. 1944

Le Chef de Bureau Principal
(Personnel)



Mutation à effectuer
à compter du 1.1.45